



Séance du 06 avril 2023

Nombre de membres en exercice : 27

Date de la convocation : 31 mars 2023

Date d'affichage : 14 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le six avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes et MM M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints
S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – P. PARISOT – D. RANOUX –
C. LAMBOLEY – V. TRARI MEDJAOUI – S. LAMBERT – T. SCHLUMBERGER –
B. GRANDJEAN – O. HOULLON – A. IPPONICH – M. HEQUET

Pouvoirs : R. KIFFER a donné pouvoir à P. PARISOT – G. SALVI a donné pouvoir à
M.C. FAIVRE – M. FAIVRE a donné pouvoir à B. PY – P.E. PHEULPIN a donné pouvoir à
M. HEQUET

Absents : C. AMAROT HOUSSARD – Y. TESTON – S. TETOT – Q. COUVREUR – M. BONNET

Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance.

DCM 2023/04/39

Mise à disposition de la parcelle ZR 01 à l'association Rahin Modélisme

Madame le Maire précise avoir été sollicitée par l'association Rahin Modélisme pour la mise à disposition d'un terrain.

Madame le Maire propose donc de mettre à disposition gratuitement la parcelle ZR01 (initialement utilisée par les Crins de l'Espérance).

Une convention précisera notamment les conditions suivantes :

- entretien et maintien de l'espace en état,
- pas de construction en dur sur la parcelle.

Monsieur SEGUIN Thierry ne participera pas au vote.

Le Conseil Municipal, à la majorité,

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer une convention de prêt à usage avec l'association Rahin Modélisme.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE